

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Peut être utilisée pour se conformer à la norme de communication des risques 29 CFR 1910.1200 de l'osha. Consulter la norme pour obtenir les exigences précises	CLASSEMENT DES RISQUES HMIS			
SAFETEC OF AMERICA	SANTÉ	0	0 = NÉGLIGEABLE	3 = ÉLÈVE
	INFLAMMABILITÉ	0	1 = FAIBLE	4 = EXTRÊME
	RÉACTIVITÉ	0	2 = MODÉRÉ	
SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE				
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)			Page 1 de 3	
SaniZide Pro solution désinfectante				
NOM DU FABRICANT	N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (24 heures)			
Safetec of America, Inc.	(800) 255-3924			
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE)	N° DE TÉLÉPHONE POUR RENSEIGNEMENTS			
887 Kensington Ave.	(716) 895-1822			
(VILLE, ÉTAT/PROVINCE ET CODE POSTAL)	DATE DE PRÉPARATION:	le 1 ^{er} mai 2014		
Buffalo, NY 14215	REPLACE LA FICHE DU:	n/a		
SECTION 2 - RISQUES POUR LA SANTÉ				
VOIES DE PÉNÉTRATION - SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION				
CONTACT AVEC LA PEAU: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer des irritations et des rougeurs.				
INHALATION: Une exposition prolongée à des vapeurs d'alcool peut causer des étourdissements et / ou une irritation du nez et de la gorge.				
CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer une légère irritation oculaire réversible.				
INGESTION: L'ingestion du produit peut causer une irritation et troubles gastro-intestinaux.				
LES EFFETS AIGUS: Possibles sont une irritation et un malaise.				
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION: L'exposition prolongée peut aggraver des troubles cutanés, oculaires ou respiratoires existants.				
SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS				
COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	% (poids)	OSHA PEL/STEL	ACGIH TLV/TWA/STEL
(DÉNOMINATION CHIMIQUE; NOM(S) COURANT(S))		(FACULTATIF)	PPM	MG/M ³
Isopropanol	67-63-0	21%	400	980
Ce produit n'est pas reconnu comme contenant des quantités minimales ou plus des substances visées par la Section 313 du 3 ^e titre de la <i>Superfund Amendments and Reauthorization Act</i> de 1986 (SARA) et par la norme 40 CFR 372.				
SECTION 4 - PREMIERS SECOURS				
PROCÉDURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS				
La peau: Laver la peau contaminée avec du savon doux et de l'eau; En cas d'irritation, consulter un médecin				
Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux besoin.				
Les yeux: Rincer à l'eau courante. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.				
Ingestion: Obtenir des soins médicaux immédiatement. Le vomissement ne peut être provoqué que sous la supervision d'un médecin.				
SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE				
POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE)	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% en volume dans l'air le composant ayant le point d'éclair le plus bas)			
30,5°C/87°F (vase clos)			LEL: pas applicable	UEL: pas applicable
MÉTHODES D'EXTINCTION				
CO ₂ , produits chimiques secs, mousse synthétique. Type de BC extincteur				
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE				
NIOSH pour des feux d'alcool.				
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION				
Les vapeurs d'alcool peuvent être plus lourdes que l'air. Voir la section dix (10) pour le stockage spécifique, la manipulation et d'exemption de transport par CFR comme une solution aqueuse d'alcool.				

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)	Page 2 de 3
SaniZide Pro solution désinfectante	Date: le 1 ^{er} mai 2014
SECTION 6 - MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
ÉTAPES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT	
Assurer une ventilation adéquate. Les déversements doivent être collectés avec un absorbant inerte approprié pour l'élimination. Utiliser des contenants appropriés pour l'élimination. Matériel collecté avec un absorbant peut être disposé dans une décharge autorisée. Rapport conformément aux exigences réglementaires.	
SECTION 7 - LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
PRÉCAUTIONS À PRENDRE LOS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE	
La manutention: Tenir le(s) contenant(s) bien fermé(s) lorsque le produit n'est pas utilisé. L'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec loin des sources possibles d'allumage. Stocker à la température ambiante. Garder ce produit et tout autre produit chimique hors de la portée enfants.	
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE	
PROTECTION RESPIRATOIRE	VENTILATION
Ordinaire, aucun requis	VENTILATION LOCALE: Recommandé VENTILATION MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Pas nécessaire
GANTS PROTECTEURS	PROTECTION OCULAIRE
Portez des gants imperméables pour éviter le contact prolongé.	Lunettes de sécurité recommandées.
AUTRE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	PRACTIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE
Normalement aucune requise.	Prendre des habitudes de travail sécuritaires. Utiliser conformément aux directives figurant sur l'étiquette.
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES	
POINT D'ÉBULLITION 86,7°C / 188°F	DENSITÉ APPARENTÉ 0,95 -0,97
PRESSIION DE VAPEUR (mm Hg) 0,2 - 4,7 mm Hg	POINTE DE FUSION -10°C / 14°F
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) >1	pH(solution 1%) 7,6 - 7,8
SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complet	TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE n-BUTYL =1) Similaire à l'eau
APPEARANCE ET ODEUR Liquide clair	% DE MATIÈRES VOLATILES (EN POIDS) 0
SECTION 8 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
STABILITÉ	CONDITIONS À ÉVITER
INSTABLE: _____ STABLE: XXX	Températures extrêmes
PRODUIT INCOMPATIBLES (À ÉVITER) Oxydants forts; matériaux anioniques rendront désinfectant inactive.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX Décomposition ne se produira pas si manipulé et stocké correctement. Décomposition thermique peut dégager des oxydes d'azote et des vapeurs ammoniacales.	
POLYMÉRISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE:	CONDITIONS À ÉVITER
NE SE PRODUIT PAS XXX	Aucun connu
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUE	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Effets de l'exposition aigue: L'irritation et d'inconfort possible.	
Sensibilisation: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets Chroniques: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Cancérogénicité: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Mutagène: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
Tératogénicité: Effets sur la reproduction: Non dangereux par les critères de WHMIS/OSHA.	
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUE	
Analyse des composants - LC50: Non applicable	
Analyse des composants - LD50: Non applicable	
Écotoxicité: Non applicable	
Effets sur l'environnement: Non applicable	
Toxicité aquatique: Non applicable	
Persistance/Dégradabilité: Non applicable	
Bioaccumulation /Accumulation: Non applicable	
Coefficient de partage: Non applicable	
Mobilité dans l'environnement: Non applicable	
Informations sur le sort chimique: Non applicable	
Autres effets indésirables: Non applicable	
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS	
Se débarasser du produit conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Les produits classés comme étant inoffensifs peuvent devenir dangereux lorsqu'ils entrent en contact avec d'autres produits. Consulter la norme <<40 CFR Protection of Environment Parts 260-299>> où figurent tous les règlements d'élimination des résidus. Consulter votre agence de protection de l'environnement locale, provinciale ou fédérale avant de jeter tout produit chimique.	
Déchets des résidus/Produits non utilisés: Non applicable	
Emballages souillés: Non applicable	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
IDENTITÉ (NOM TEL QU'IL FIGURE SUR L'ÉTIQUETTE ET SUR LA LISTE)		Page 3 de 3
SaniZide Pro solution désinfectante		Date: le 1 ^{er} mai 2014
SECTION 14 - INFORMATIONS DE TRANSPORT		
NOM D'EXPÉDITION:	Contient de l'alcool	Règlements IATA par avion: HASARDEUX
CLASSE DE RISQUE/GROUP D'EMBALLAGE:	3	Règlements DOT frais d'envoi: Pas réglementé par CFR173.150e
IDENTIFICATION NUMBER:	1987	Règlements IMDG transport maritime: HASARDEUX
SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION		
Canadian réglementation fédérale: Non applicable		
États-Unis réglementation fédérale: Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les composants sont sur la liste EPA TSCA de l'inventaire Américain.		
La sécurité et administration de la santé (OSHA)		
29 CFR 1910.1200 les produits chimiques dangereux: Oui		
CERCLA (Superfund) quantité à déclarer: Non applicable		
Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA): Non applicable		
Loi sur l'air pur/Clean Air Act (CAA): Non applicable		
Loi de l'eau propre/Clean Water Act (CWA): Non applicable		
Loi de l'eau potable/Safe Drinking Water Act (SDWA): Non applicable		
Agence de lutte contre la drogue/Drug Enforcement Agency (DEA): Non applicable		
Administration des aliments et drogues/Food and Drug Administration (FDA): Non applicable		
Classification SIMDUT/WHMIS classification: Non applicable		
Réglementations étatiques: Non applicable		
Nom de l'inventaire: Non applicable		
SECTION 16 - D'AUTRES INFORMATIONS		
L'information donnée ci-dessus est présumée exacte. Cependant, son exactitude n'est pas garantie. Les utilisateurs devraient confirmer à l'avance que les renseignements sont actuels, applicables et appropriés aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par l'acheteur ou par des tiers causées directement par le produit si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas appliquées comme le stipule la fiche technique santé-sécurité. Par ailleurs, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par l'utilisation anormale du produit même si des procédures de sécurité sont appliquées.		